

Au Val Des Cèdres

Synthèse de la charte et du guide des bonnes pratiques dans le cadre de la COVID – 19

«... Etre bien chez vous, Au Val des cèdres, le temps de votre séjour... »
reste notre priorité dans le contexte de la pandémie COVID-19 .
La santé de toutes et tous, nous tient particulièrement à cœur.
Véronique et Jean-Luc ont pris en compte les mesures de prévention selon les recommandations gouvernementales et nous nous engageons à :

1. Mettre en place un référent Covid-19
2. Communiquer de façon simple et transparente
3. Mettre en place un fonctionnement avec les intervenants
4. Mettre en place des gestes barrières pour l'ensemble des espaces de la maison
5. Mettre en place des règles de nettoyage et de désinfection des espaces communs intérieurs
6. Mettre en place des règles de nettoyage et de désinfection des espaces communs extérieurs
7. Mettre en place des règles de nettoyage et de désinfection des chambres
8. Mettre en place des règles avec nos fournisseurs
9. Gérer les cas suspects et avérés
10. Gérer les réservations et les annulations
11. Veiller régulièrement à la bonne application de la charte
12. Suivre les évolutions de la pandémie afin d'adapter l'accueil de la maison

Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations

Très agréable séjour

Véronique et Jean-Luc